

# Vaccination pratique

Module 5 :

L'organisation des séances de  
vaccination



**DEPARTEMENT VACCINS ET  
PRODUITS BIOLOGIQUES**



*Organisation mondiale de la Santé*  
Genève  
1999

---

# Table des matières

<i>Liste des figures</i> .....	<i>iii</i>
<i>Présentation du module</i> .....	<i>iv</i>
<b>1. La préparation des séances de vaccination dans un centre de santé fixe</b> .....	<b>1</b>
<b>2. L'organisation des séances de vaccination sur le terrain</b> .....	<b>9</b>
<b>3. Organisation des séances mobiles</b> .....	<b>12</b>

---

# Liste des figures

Figure 5-A : Matériel présent sur la table au point de vaccination .....	8
Figure 5-B : Poste de vaccination en plein air .....	10
Figure 5-C : Séance de vaccination en plein air.....	11

---

# Présentation du module

**Si les activités nécessaires à l'organisation des séances de vaccination sont sensiblement les mêmes, qu'il s'agisse d'un centre de vaccination fixe, de postes sur le terrain ou de vaccinations effectuées à domicile, elles présentent quelques différences. On décrira dans ce module comment préparer des séances de vaccination dans toutes ces situations.**

---

# 1. La préparation des séances de vaccination dans un centre de santé fixe

Les séances de vaccination doivent être organisées de façon que les patients viennent une première fois, puis reviennent pour les doses suivantes. La préparation consiste notamment à :

- programmer les jours et heures des séances ;
- s'assurer que les vaccins, les fournitures et le matériel soient disponibles ;
- aménager les lieux en respectant des critères de commodité et de confort aussi bien pour les agents de santé que pour les patients.

## 1.1 Programmation

Les services de vaccination doivent être programmés de façon que les gens puissent les utiliser. Si les gens ne viennent pas aux séances ou si, au contraire, ils y sont trop nombreux, il faudra peut-être modifier les jours ou les horaires des séances.

Calculer le nombre de séances hebdomadaires ou mensuelles dont on a besoin comme indiqué dans l'encadré qui suit.

---

**A quel intervalle faut-il tenir les séances ?**

- 1) Calculer la *population cible annuelle*. Pour les enfants, il s'agit de ceux qui ont moins d'un an. Si l'on ne connaît pas les chiffres réels, partir du principe qu'ils représentent 3% de la population totale.**

Exemple : Si, dans une région, la population totale est de 4800 personnes, multiplier 4800 par 3% pour obtenir la population cible annuelle (144 enfants).

- 2) Calculer la *population cible mensuelle* en divisant la population cible annuelle par 12.**

Exemple : Diviser 144 par 12 pour obtenir la population cible mensuelle (12 enfants).

- 3) Calculer le *nombre moyen de contacts par mois*. On appelle contact chaque consultation à laquelle on se rend pour faire vacciner un enfant. Il faut trois à cinq contacts pour qu'un enfant soit complètement vacciné.**

Pour calculer le nombre moyen de contacts par mois, multiplier la population cible mensuelle par 4.

Exemple : Multiplier 12 par 4 pour obtenir le nombre moyen de contacts par mois (48).

- 4) Calculer le *nombre maximum de séances par mois* nécessaires en divisant le nombre moyen de contacts par mois par le nombre d'enfants qui peuvent être vaccinés par le personnel du centre de santé en une séance. Selon l'effectif du personnel et les ressources en vaccins, fournitures et matériel, ce nombre peut être de 10, 15, 20 ou davantage.**

Exemple : Diviser 48 par 10 pour obtenir le nombre maximum de séances par mois (4 ou 5 séances par mois, ou 1 séance par semaine).

On peut suivre la même démarche pour calculer le nombre de séances dont on a besoin pour vacciner les femmes par l'anatoxine tétanique.

- Après avoir calculé le nombre de séances hebdomadaires ou mensuelles nécessaires, discuter avec les patients et les autres membres de la communauté des jours et heures qui leur conviennent le mieux.

---

Se souvenir de ce que :

- les parents qui travaillent risquent de ne pouvoir amener leurs enfants au centre de santé qu'en début de matinée ou en fin d'après-midi ;
- pour se rendre au centre de santé, un jour de marché peut convenir aux acheteurs, mais pas aux vendeurs.
  - S'assurer que le personnel du centre de santé pourra effectuer les vaccinations aux jours et heures proposés et que l'on disposera des vaccins et autres fournitures dont on aura besoin ces jours-là.
  - Faire connaître à l'ensemble de la communauté les jours et heures des séances de vaccination.

**Si l'on vaccine les gens à la demande, on risque de s'apercevoir que l'on aura épuisé son stock de vaccins avant la fin du mois. C'est ce qui arrive lorsqu'on ouvre un flacon pour une vaccination et qu'on est obligé de jeter le reste du vaccin à la fin de la journée. En programmant les séances, on peut estimer les besoins en vaccins avec plus d'exactitude.**

Toutefois, il ne faut pas refuser de vacciner les gens qui ne peuvent venir au jour et à l'heure prévus pour la séance.

## **1.2 Fournitures et matériel nécessaires**

En général, on a besoin des mêmes fournitures pour les séances fixes, sur le terrain ou mobiles. Il s'agit de :

### ***Vaccins***

Sortir du réfrigérateur le nombre de flacons de vaccins dont on pense qu'on aura besoin pour la séance. Ainsi, on n'ouvrira la porte du réfrigérateur qu'à deux reprises, une fois au début de la séance et une fois à la fin (pour y remettre les flacons non utilisés).

Se servir du tableau ci-après pour calculer le nombre de flacons de 10 ou 20 doses dont on aura besoin pour une séance. Ce nombre dépend de la taille de la population cible et du nombre de séances qu'il y a par mois ou par semaine (voir ci-dessus).

Il est bon de conserver quelques flacons de diluant supplémentaires en réserve.

Nombre de patients	Nombre de flacons nécessaires
Moins de 10	1 flacon de chaque vaccin et de chaque diluant.
Entre 10 à 30	2 ou 3 flacons de chaque vaccin et de chaque diluant, en fonction du nombre de doses par flacon.
Plus de 30	3 flacons de chaque vaccin et de chaque diluant ou davantage, en fonction du nombre de doses par flacon.  En reprendre dans le réfrigérateur le cas échéant.

Choisir et utiliser les vaccins dans l'ordre suivant :

- Premièrement : Flacons de VPO, DTC, AT et vaccin anti-hépatite B ayant été entamés lors d'une séance précédente.
- Deuxièmement : Les flacons non entamés qui sont restés hors du réfrigérateur pendant plus de trois heures.
- Troisièmement : Les vaccins les plus anciens dont la date limite d'utilisation n'est pas dépassée. Il faut jeter les flacons dont la date est dépassée.

#### *Matériel d'injection (voir Module 4)*

- **Seringues et aiguilles** : Il faut utiliser une seringue stérile et une aiguille stérile par injection.
- **Matériel réutilisable** : Il faut prévoir suffisamment de seringues et aiguilles réutilisables pour ne pas devoir les stériliser pendant la séance.
- **Matériel à usage unique** : Il faut disposer d'au moins une seringue et une aiguille à usage unique pour chaque patient attendu.
  - Pincés.
  - Coton.
  - Petite lime métallique pour ouvrir les ampoules.
  - Porte-vaccins pour conserver au froid les flacons de vaccins et de diluants pendant la séance.
  - Accumulateurs de froid pour le porte-vaccins.

Se servir du tableau ci-après pour évaluer le nombre de seringues et d'aiguilles dont on aura besoin pour une séance :

## Nombre de seringues et aiguilles nécessaires

	Nombre de patients attendus			
	Moins de 10	Entre 10 et 20	Entre 20 et 30	Entre 30 et 40
Seringues de 0,1 ml (BCG)	5	10	10	10
Aiguilles de 10 mm, 26G (BCG)	5	10	10	10
Seringues de 1,0 ml (DTC, vaccins antirougeoleux et anti-hépatite B)	15	30	30	40
Anatoxine tétanique	5	10	12	15
Aiguilles de 32 mm, 22G (DTC, vaccins antirougeoleux et anti-hépatite B)	15	30	30	40
Anatoxine tétanique	5	10	12	15
Seringues de 5,0 ml (reconstitution)	3	3	3	3
Aiguilles de 76 mm et 18G (reconstitution)	3	3	3	3

Les accumulateurs de froid doivent être congelés dans un réfrigérateur ou un congélateur à briquettes avant d'être mis dans le porte-vaccins. Les accumulateurs de froid ne seront pas congelés dans un porte-vaccins.

Pour de plus amples informations concernant les porte-vaccins et les accumulateurs de froid, se reporter au Module 3.

### ***Matériel de stérilisation (voir Module 4)***

- Cuvette en plastique pour faire tremper et nettoyer les seringues et aiguilles.
- Stérilisateur à vapeur.
- Réchaud et combustible.
- Minuteur.

---

### ***Matériel nécessaire à la tenue des dossiers***

- Cartes de vaccination pour les femmes et les enfants.
- Feuilles de pointage des vaccinations.
- Registre des patients.
- Papier, crayons, stylos.

### ***Matériel de nettoyage***

- Nécessaire pour se laver les mains : savon et porte-savon, eau, serviette.
- Poubelle.
- Boîtes de sécurité pour les seringues et aiguilles qui ne sont pas réutilisables.

## **1.3 Aménagement de l'espace du centre de santé pour les vaccinations**

L'aménagement de l'espace dans le centre de santé va avoir une influence sur la façon dont on travaille et sur la rapidité avec laquelle les patients sont vaccinés. L'espace réservé aux vaccinations doit être :

- situé dans un endroit propre qui ne soit pas directement exposé à la lumière du soleil, à la pluie ou à la poussière ;
- commode pour l'agent de santé qui prépare les vaccins et qui les administre ;
- d'accès facile pour les patients, mais aménagé de telle façon qu'ils ne s'agglutinent pas autour de l'agent qui pratique les vaccinations ;
- suffisamment paisible pour que l'agent de santé puisse expliquer ce qu'il ou elle est en train de faire et puisse donner des conseils.

Le centre de santé doit disposer :

- d'un endroit où les patients puissent s'asseoir en attendant d'être vaccinés ;
- d'endroits où effectuer l'évaluation, l'enregistrement, la vaccination, le pointage et du matériel approprié pour cela ;
- d'une table pour les vaccins et le matériel d'injection ;
- d'une chaise sur laquelle asseoir un parent qui tient un enfant devant être vacciné ;
- d'une chaise pour l'agent de santé.

---

Si d'autres services sont offerts pendant les séances de vaccination, il faut également leur réserver un endroit et du matériel. Prévoir un endroit différent pour chacun de ces services, à savoir :

- pesée des bébés et établissement de leur courbe de croissance ;
- traitement ;
- soins prénatals ;
- éducation pour la santé.

#### **1.4 Disposition du matériel au point de vaccination**

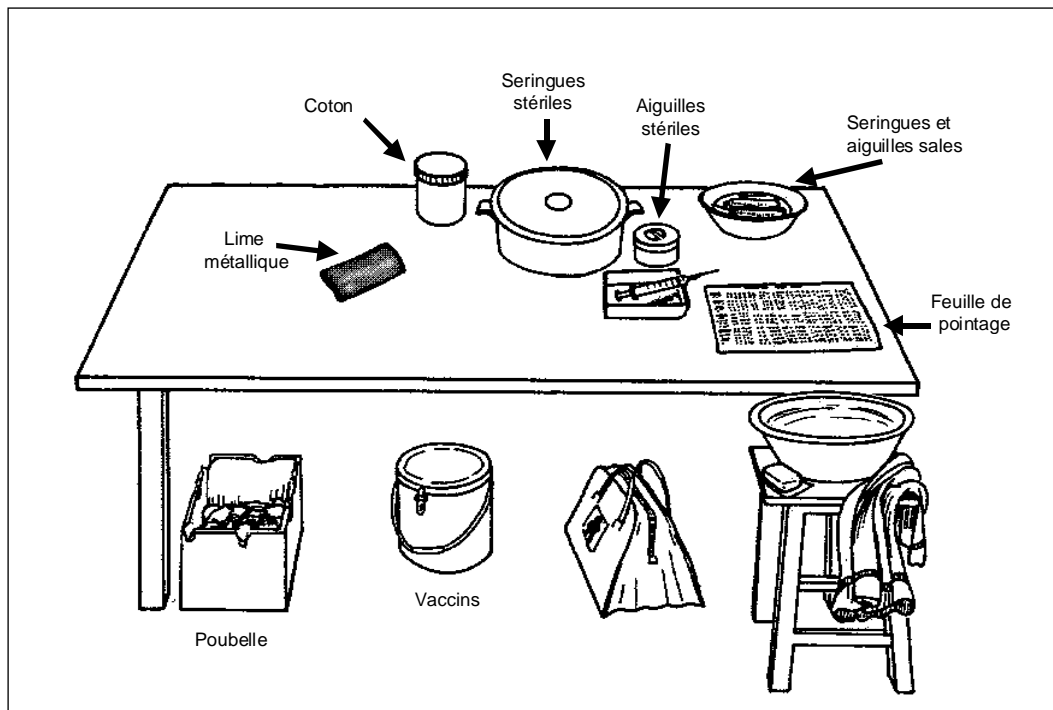
Il faut disposer d'une table dans un endroit frais pour y poser le matériel que l'on utilise lorsqu'on pratique les vaccinations. Sur cette table, on mettra :

- un porte-vaccins dans lequel mettre les vaccins et les conserver au froid ;
- une cuvette en plastique pour faire tremper les seringues et aiguilles utilisées ;
- un collecteur pour les seringues et aiguilles à usage unique usagées ;
- une feuille de pointage et des crayons ;
- des tampons de coton.

Près de la table, il faut avoir à disposition une poubelle, une cuvette, du savon sur un porte-savon et une serviette pour s'essuyer les mains.

Si l'on enregistre les patients au même endroit, il faut également un registre des patients.

Figure 5-A : Matériel présent sur la table au point de vaccination



---

## 2. L'organisation des séances de vaccination sur le terrain

Les séances de vaccination sur le terrain se tiennent en général en dehors des centres de santé, dans des endroits où les agents de santé peuvent se rendre et d'où ils peuvent revenir dans la journée. Ce sont des séances qui ont lieu périodiquement, à un, deux ou trois mois d'intervalle, voire deux fois par an. Dans une communauté donnée, ces séances de vaccination sur le terrain doivent toujours avoir lieu au même endroit (par exemple, à l'école), le même jour de la semaine et à la même heure, de façon à maximiser la probabilité pour que les gens se souviennent qu'ils doivent s'y rendre.

### 2.1 Programmation des jours et heures des séances de vaccination sur le terrain

Procéder comme indiqué précédemment pour décider de l'intervalle auquel les séances vont avoir lieu (paragraphe 1.1). Il faut connaître la taille de la population et le nombre de femmes et d'enfants que l'on peut vacciner en une séance.

Programmer les séances de vaccination sur le terrain à au moins un mois d'intervalle : les vaccins multidoses (DTC, VPO et anatoxine tétanique) nécessitent que l'on respecte un intervalle d'au moins un mois entre chaque dose.

Pour obtenir les meilleurs résultats, consulter les chefs communautaires et les patients pour fixer les dates et heures des séances. Ils peuvent aider à mobiliser la communauté les jours de vaccination et assurer la liaison avec les autres membres de la communauté.

### 2.2 Matériel et fournitures nécessaires

Outre le matériel nécessaire aux séances de vaccination fixe, indiqué au paragraphe 1.2, on peut avoir besoin pour les séances sur le terrain du matériel suivant :

- Un stérilisateur à vapeur, un réchaud, du combustible, des allumettes et un minuteur si l'on emploie des seringues et aiguilles réutilisables et qu'on n'en a pas suffisamment pour toutes les injections.

Pour de plus amples informations concernant le nettoyage et la stérilisation, se reporter au Module 4.

Dans la plupart des régions, les vaccins se conservent au-dessous de +8°C pendant 24 heures dans un porte-vaccins si ce dernier est à l'abri de la chaleur. Pour cela :

- le laisser à l'ombre ;
- refermer le couvercle lors des déplacements ;
- mettre les flacons entamés sur le coussinet en mousse du porte-vaccins pendant les séances.

### 2.3 Installation du poste de vaccination sur le terrain

L'endroit où l'on va pratiquer les vaccinations pendant une visite sur le terrain peut être situé dans un bâtiment ou en plein air. S'il s'agit d'un bâtiment, il doit être bien éclairé et bien aéré. Si c'est en plein air et dans un climat chaud, ce doit être à l'ombre.

Figure 5-B : Poste de vaccination en plein air

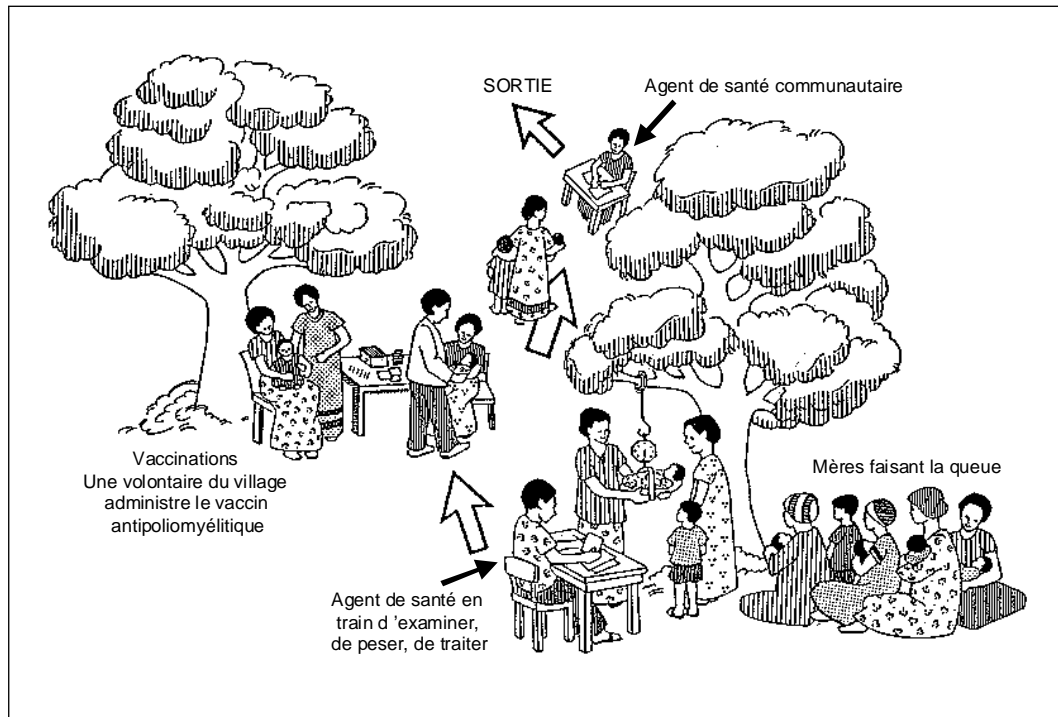


Lors de l'aménagement du poste de vaccination, s'assurer que :

- l'endroit où les gens attendront soit propre, confortable et à l'abri du soleil dans un climat chaud ;
- des indications ou la disposition des chaises, tables, cordes et autres éléments permettent de guider les gens vers l'entrée, les différents points de passage et la sortie ;

- le nombre de personnes reste limité aux divers points de passage de façon qu'il n'y ait pas d'attroupement ;
- s'il est nécessaire de stériliser le matériel d'injection pendant la séance, on puisse le faire en sécurité à l'écart des enfants ;
- tout ce dont on a besoin soit à portée de main ou à proximité de la table de vaccination.

Figure 5-C : Séance de vaccination en plein air



Les membres de la communauté peuvent fournir les tables, chaises et autres meubles nécessaires et aider à installer le poste de vaccination.

Lors d'une visite sur le terrain, on peut fournir d'autres services que la vaccination, notamment la prévention, le traitement et la promotion de la santé. S'assurer que le poste a été organisé de façon à pouvoir fournir ces services.

---

## 3. Organisation des séances mobiles

Les séances mobiles sont effectuées par des équipes qui se rendent dans des endroits éloignés de tout centre de santé. Elles y restent en général au moins une nuit. Ces équipes sont formées d'agents du centre de santé le plus proche ou de membres du personnel de district/national.

Contrairement aux séances sur le terrain, qui sont programmées à intervalles réguliers, les séances mobiles sont programmées en fonction des besoins. Les équipes se rendent à domicile, dans les champs, sur les lieux de travail et dans les écoles, c'est-à-dire là où se trouve la population cible.